



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 30 mars 2015

**OBJET :**

Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

**RAPPORTEUR :** Mme ESPINOS

<p><b>DATE DE LA CONVOCATION</b></p> <p>24 mars 2015</p>	<p>L'an deux mille quinze Le 30 mars à vingt heures Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle Thierry Paris en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LE RUDULIER, Maire.</p>
<p><b>DATE D'AFFICHAGE</b></p> <p>24 mars 2015</p>	<p><b>Présents :</b> M. LE RUDULIER Jean-Marc, Mme ESPINOS Juliette, M. PESSEY Jean-Luc, M. MATHEY Nicolas, Mme GAULIER Françoise, Mme CHABILAN Myriam, Mme LEON Annick, M. BERTHELOT Jean-Paul, Mme LE DANTEC Catherine, Mme SUTY Sylvie, Mme RENAUDIN Christelle, M. DE LARMINAT Sébastien, M. JOURDAN Rémy, M. CHAMBON Grégoire, M. HAMIACHE Emmanuel, Mme WEISS Lorraine, M. FUSCO Jean-François à partir de la délibération 2015-30-03/02, M. HUYNH Dominique à partir de la délibération 2015-30-03/02, Mme MORELLI Elisabeth, M. DANJOU Jean-Marie, M. HILAIRE Jean-Christophe, M. GRASSET Stéphane, Mme PLANTIER Sylvie, M. COLLEEMALLAY John, M. HULLOT Thierry,</p>
<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE</b> 29</p>	<p><b>Excusés représentés :</b> Mme DUPRIET Rina donne procuration à M. BERTHELOT Jean-Paul, Mme GOURLAY Tiphaine donne procuration à Mme CHABILAN Myriam, M. DUTRUC-ROSSET Georges donne procuration à M. LE RUDULIER Jean-Marc, Mme DESCHAMPS Jacqueline donne procuration à Mme ESPINOS Juliette</p>
<p><b>DATE DE LA PUBLICATION</b></p> <p>2 avril 2015</p>	

Mme LEON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

2015-03-30/17 Modification du règlement intérieur du conseil municipal

Vu la délibération n° 2014-09-22-2 adoptant le règlement intérieur du conseil municipal,

Considérant le souhait de modifier l'article 42 du règlement intérieur du conseil municipal traitant du droit d'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale afin notamment :

- qu'il puisse intégrer les possibles mouvements politiques durant la mandature,
- tout en veillant à présenter un caractère suffisant, cohérent et juste.

Sur proposition du Premier Maire-Adjoint,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à 24 voix pour et 5 voix contre (Mme MORELLI Elisabeth, M. DANJOU Jean-Marie, M. HILAIRE Jean-Christophe, M. GRASSET Stéphane, Mme PLANTIER Sylvie)

ADOpte le règlement du Conseil Municipal modifié.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Visa de la Préfecture le : 09 AVR. 2015  
Publication le : 10 AVR. 2015  
Rendu exécutoire le : 10 AVR. 2015

Pour le Maire,

La Directrice *du Pôle Ressources Internes*



Buc, le 1<sup>er</sup> avril 2015  
Le Maire,  
Signature électronique

Jean-Marc LE RUDULIER